ARRÊTÉ 2026-ÉLE-SESS-STAPS-05

PORTANT PROCLAMATION DES RÉSULTATS
Des élections des représentantes et des représentants du collège dit « des usagers » au Conseil de gestion de l'Unité de Formation et de Recherche (UFR) des Sciences de l'Éducation, des Sciences Sociales et des Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives (SESS-STAPS) de l'Université Paris-Est Créteil Val-de-Marne (UPEC)

Le Président de l'Université Paris-Est Créteil Val-de-Marne (UPEC),

VU *le Code de l'éducation ;*
VU *les statuts de l'Université Paris-Est Créteil Val-de-Marne (UPEC) approuvés par arrêté du ministre de l'éducation nationale en date du 14 novembre 1985, dans leur version issue des modifications approuvées en Conseil d'administration du 24 novembre 2023 ;*
VU *les statuts de l'UFR SESS-STAPS de l'Université Paris-Est Créteil Val-de-Marne (UPEC) ;*
VU *la décision cadre en date du 29 mai 2026 portant sur les modalités techniques d'organisation du vote électronique en vue des scrutins institués pour les élections des représentants des personnels et des usagers au sein de l'Université Paris-Est Créteil Val-de-Marne (UPEC) ;*
VU *la délibération CA-2026-ÉLECTION-UPEC-32 en date du 7 septembre 2026 par laquelle le Conseil d'administration a élu Monsieur Pierre Wolkenstein à la présidence de l'Université Paris-Est Créteil Val-de-Marne (UPEC) ;*
VU *l'arrêté fixant le calendrier électoral pour le renouvellement complet des représentantes et des représentants du collège des usagers au Conseil de gestion de l'UFR SESS-STAPS de l'Université Paris-Est Créteil Val-de-Marne (UPEC) ;*
VU *l'arrêté portant modalités d'organisation des élections pour le renouvellement complet des représentantes et des représentants du collège des usagers au Conseil de gestion de l'UFR SESS-STAPS de l'Université Paris-Est Créteil Val-de-Marne (UPEC) ;*
VU *l'arrêté portant recevabilité des candidatures aux élections des représentantes et des représentants du collège des usagers au Conseil de gestion de l'UFR SESS-STAPS de l'Université Paris-Est Créteil Val-de-Marne (UPEC) ;*
VU *l'avis du Comité électoral consultatif ;*
VU *la clôture du scrutin et le dépouillement réalisé de manière dématérialisée par le bureau de vote électronique le 19 novembre 2026 ;*
VU *les annexes adossées au présent arrêté ;*

ARRÊTE

ARTICLE 1 :

Sont proclamés les résultats du scrutin tel que présenté dans les annexes du présent arrêté.

ARTICLE 2 :

La Directrice Générale des Services, Madame Marie Garapon, est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Créteil, le 19 novembre 2026

Le Président de l'Université



Pierre WOLKENSTEIN

ARRÊTÉ 2026-ÉLE-SESS-STAPS-05

PORTANT PROCLAMATION DES RÉSULTATS

Des élections des représentantes et des représentants du collège dit « des usagers » au Conseil de gestion de l'Unité de Formation et de Recherche (UFR) des Sciences de l'Éducation, des Sciences Sociales et des Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives (SESS-STAPS) de l'Université Paris-Est Créteil Val-de-Marne (UPEC)

ANNEXE :

- Procès-verbal pour le Conseil de gestion de l'UFR Sciences de l'Éducation, des Sciences Sociales et des Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives (SESS-STAPS) de l'Université Paris-Est Créteil Val-de-Marne (UPEC) – **COLLÈGE DIT « DES USAGERS »**

ELECTIONS POUR LE RENOUVELLEMENT COMPLET DU COLLEGE DES USAGERS AU SEIN DE L'UFR SESS-STAPS

PROCES VERBAL

UFR SESS-STAPS - COLLEGE USAGERS

Nombre de sièges Titulaires	3
Nombre de sièges Suppléants	3
Nombre d'électeurs inscrits	3536
Nombre d'émargements	100
Nombre d'enveloppes de vote	100
Taux de participation	2,82%
Nombre de votes blancs	1
Nombre de suffrages valablement exprimés	99

Listes	Nombre de suffrages	Candidats	Résultat
La voix de la base	75 75,76%	1. Mme CLEMENTINE QUENTIN	Titulaire
		2. M. ABDERRAHMANE EL MIR	Titulaire
		3. Mme ELISA GUERNALEC	Suppléante
		4. M. ANDREA SALOMONI	Suppléant
		5. Mme MAEVA BOSSE	-
		6. M. RODRIGUE MBAINDIGUISSI SOYENDION	-
Associations étudiant.es SESS-STAPS	24 24,24%	1. M. SEBASTIEN RICHARD	Titulaire
		2. Mme MISSYA MONNEREAU	Suppléante
		3. M. GABRIEL MARTIN	-
		4. Mme LUDIVINE BRANDALAC	-
		5. M. RAPHAEL CRUZ	-
		6. Mme ANAIS HERVIOU	-

Conclusion

Tous les sièges sont attribués et l'élection est finalisée

Dates du scrutin

Le scrutin s'est déroulé du 18/11/2026 à 10h00 au 19/11/2026 à 16h00.